

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DDTE	Date	24 septembre 2023
Numéro		Heure	21h52

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste		Lié à (obligatoire) : ad 23.194
Titre : Amendement à la motion Céline Barrelet 23.194, du 30 mars 2023, Redonnons de l'eau au Seyon !		
Contenu : Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'étudier et de mettre en place des mesures pour renforcer le débit d'étiage du Seyon, de sa source à son embouchure, <u>ainsi que d'autres mesures visant l'amélioration de la qualité des eaux du Seyon</u> .		
Motivation (facultatif) : Au vu des motivations de cette motion, il nous paraît évident que ces mesures seraient incomplètes sans d'autres approches d'amélioration de la qualité des eaux du Seyon. Cette étude et ces mesures se baseraient sur le Plan d'action phytosanitaire et biocides (rapport 21.018), ainsi que sur le récent rapport 22.043 , entre autres.		

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Ahmed Muratovic		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Christian Mermet	Anita Cuenat	